



Protocole 2020 : Spécial ATC

FOCUS ATC
Février 2020

Le 5 février a eu lieu une réunion plénière dite "informelle" pour faire le point sur les négociations en cours. En effet, ce projet de protocole a le mérite de faire l'unanimité contre lui de par son format, le timing serré, les méthodes utilisées...

La filière Contrôle ? Parlons en !

Ce sont les CRNA et les centres de groupe A qui seront les plus impactés par ce protocole. Ces centres à fort enjeux sont sous les feux des projecteurs au national comme à l'échelle Européenne. Passage au régime des « options », évolution du poste de Chef de Salle en Superviseur...la CFDT restera très vigilante sur les tenants et aboutissants de ces changements majeurs, jamais vu depuis des dizaines d'années.

Par ailleurs, la CFDT a encore une fois prouvé son engagement quotidien en faveur des organismes des groupes B à G au travers de demandes de précisions encadrant la mise en place des « dispositifs optionnels » dans l'ensemble de ces centres.

Enfin l'accent mis par la CFDT sur les fonctions de Chef CA et d'Adjoint Chef CA semble commencer de porter ses fruits et signaler une meilleure reconnaissance du travail accompli.

La CFDT a rappelé que les efforts demandés aux personnels nécessitent des garanties pour l'ensemble des agents tout comme la reconnaissance au quotidien des efforts fournis. La CFDT considère par ailleurs qu'il ne doit pas y avoir de centres de second rang.

S'engager pour chacun - Agir pour TOUS!

Arrêté 2020 ... pour les 20 prochaines années?

Le dossier "arrêté 2020" (organisation du temps de travail des contrôleurs) va constituer un des deux principaux axes de travail bilatéral dans les prochains jours, avant une présentation en plénière sur demande de la CFDT. D'énormes tensions, et pour cause, se cristallisent sur cet arrêté qui doit régir le quotidien des contrôleurs et qui a la prétention d'inscrire dans le marbre des mesures censées permettre à la DGAC de passer le cap de la modernisation, un cap par nature temporaire, non ?

Outre ses critiques sur le fond du dossier, nombreuses, la CFDT réclame une clause de revoyure.

Pour le Spac-CFDT beaucoup de points restent encore à préciser afin que ce protocole puisse faire l'objet d'un vrai débat.



POUR NOUS ÉCRIRE :
spac-cfdt@wanadoo.fr



RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.spac-cfdt.org
ET SUR NOTRE PAGE FACEBOOK :
fb.me/atcfdt



POUR PLUS D'INFOS :
01 58 09 45 55